

ECHOS DU RESEAU

Mensuel électronique du réseau CREPA



N° 38 juillet 2008

PROJET ECOSAN_UE : 7500 Euros POUR RENFORCER LES CAPACITES DE SES PARTENAIRES MUNICIPAUX

Le CREPA vient de signer une convention de partenariat avec les trois Mairies des arrondissements que couvre le Projet ECOSAN_UE, cet acte fait suite aux engagements verbaux des Maires des arrondissements que sont : Bogodogo, Boulmiougou, Nongr-Massom, et du Maire de la ville de Ouagadougou, à encourager et accompagner les actions d'assainissement écologique mises en œuvre dans les secteurs 17, 19, 27 et 30 de la ville. Par cette convention le CREPA s'engage à renforcer les capacités d'un technicien de chacune de ces mairies en technologies Ecosan. Il conforte par la même, les premiers responsables Municipaux pour la pérennisation des acquis engrangés par le Projet. Le Directeur Général du CREPA dira en substance dans son discours lors de la cérémonie de signature de la dite convention, le 22 juillet dernier que: "La Cérémonie qui nous réunit ce matin lance le processus de formalisation de ces engagements afin de construire une collaboration solide entre le CREPA et les mairies d'arrondissement". Il ajoutera que: "Nous osons espérer que ces techniciens constitueront à terme l'ossature d'une structure d'assainissement communal au niveau de chaque arrondissement". Il n'a pas manqué de remercier tous les partenaires qui appuient le CREPA, dans le cadre de ce projet car, dira-t-il: "l'ambition du CREPA est de développer des projets similaires qui couvriront les autres secteurs qui expriment déjà le besoin, et qui seront directement gérés par les mairies sous l'assistance technique du CREPA". Il a saisi cette opportunité pour annoncer qu'une stratégie communale de gestion des systèmes Ecosan avec un programme de renforcement des capacités, sera élaborée et mise à la disposition de l'ensemble des municipalités. Madame Séraphine OUEDRAOGO, Maire de l'arrondissement de Boulmiougou, a au nom de ses deux autres collègues, avoué que: " Nous nous réjouissons du choix de nos trois mairies, sur les cinq que compte la ville de Ouagadougou, pour ce processus de transfert de compétences technologiques en matière d'Ecosan". Elle a ajouté en outre que: "Par la signature de cet accord, nous prenons l'engagement de mettre tout en œuvre pour mériter la confiance que le CREPA et ses partenaires ont placé en nous". Rappelons que le coût global de cette convention s'élève à 7500 euros et s'étale sur une durée d'un an, à compter du 15 août 2008.

Souleymane ZARE, stagiaire au département de Communication, contact : reseaucrepa@reseaucrepa.org



De gche à drte, le Maire de Bogodogo, le DG du CREPA, le Maire de Boulmiougou, et le Maire de Nongr-massom.

Mme Séraphine OUEDRAOGO, Maire de Boulmiougou signant la convention



UN NOUVEAU CHEF DE DEPARTEMENT « ACTION COMMUNAUTAIRE ET FORMATION » A LA RN – CREPA / MALI.

M. Cheick Oumar BA remplace M. Assad Ibrahima Tolo, à la tête du Département Action Communautaire et Formation. M. BA est diplômé de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar, en gestion de développement urbain, il est également diplômé de l'Ecole Doctorale Régionale Africaine de Droit et Sciences Politiques de l'Université Cheick Anta Diop, en Administration des collectivités locales. M BA est fonctionnaire de l'Etat et travaillera en détachement au CREPA-Mali. IL a pris fonction le 1^{er} septembre 2008. L'ensemble du réseau souhaite la bienvenue à M. BA au sein de l'équipe CREPA.

Contact : Le Directeur Résident de la RN, M. Youssouf CISSE, Email : crepa-mali@reseaucrepa.org



CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

ECOSAN_UE : UNE BELLE REUSSITE

Le Projet d'assainissement écologique des quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou est l'un des projets phares financés par l'Union Européenne dans la zone UEMOA. Dans le cadre d'une visite de travail avec la Commission de l'UEMOA, une délégation de l'UE s'est rendue au CREPA, dans l'après-midi du jeudi 04 septembre 2008. Elle était composée de M. Raphaël GOULET, Chef d'Unité de la Direction Générale de la Politique Régionale de l'Union Européenne, de M. Charles WHITE, Administrateur principal, délégation de la Direction Générale de la politique régionale de l'UE venus de Bruxelles et de M. Yawovi BATCHASSI, Chargé de Programme Intégration Régionale de la délégation de la Commission de l'UE au Burkina. Au terme de cette visite, M. GOULET apprécie le travail abattu par l'équipe du Projet.

Sous quel signe placez-vous cette visite au CREPA?

R. GOULET: Notre visite au BURKINA s'inscrit dans le cadre d'échanges avec la Commission de l'UEMOA, sur l'aménagement du territoire de l'ensemble des pays de l'UEMOA. Nous sommes venus au CREPA pour voir un projet concret de développement de coopération; et nous sommes très heureux de voir la mise en œuvre et le développement de ce projet prometteur qu'est ECOSAN_UE pour lequel nous souhaitons beaucoup de succès.

Selon l'équipe du projet, pour que cette révolution soit effective, il faut qu'elle touche le maximum de pays couverts par le CREPA. Quelle est donc la perspective de l'UE pour accompagner ce projet?

R. GOULET: Je pense que si à Ouagadougou vous réussissez à montrer que c'est un projet qui vaut la peine d'être appuyé et auquel adhèrent les, je pense que tout le monde va s'y intéresser. Il n'est pas exclu qu'à l'avenir on ne parle pas du "*Phénomène Ouaga*" en matière d'ECOSAN qui va se diffuser ailleurs. Si vous réussissez à être une vraie vitrine de l'approche ECOSAN, en principe, tout bon projet arrive à trouver son financement.

Vous qualifiez ce projet de très convaincant. Pouvez-vous être plus explicite?

R. GOULET: Les explications que je peux donner sont nombreuses. J'ai trouvé, très intéressante, la présentation générale du projet qui nous été faite, de même que la complexité de celui-ci. En effet, on peut se dire au départ que: "*Les latrines, c'est tout bête*". Mais finalement, lorsque l'on essaie d'aborder le projet dans sa globalité, on se rend compte que c'est une potentielle révolution que vous êtes entrain de mettre en place. En outre, ce que j'ai trouvé de très convaincant dans ce projet, c'est l'engagement de toutes les personnes qui en sont les parties prenantes. Je souhaite donc que cette révolution arrive à avoir des aspects positifs tant sur la consommation de l'eau, sur la santé des populations, sur la production d'engrais que sur l'alimentation. Je pense que tous les ingrédients sont réunis pour que ce projet soit un succès.

Propos recueillis par Souleymane ZARE, stagiaire, au département de Communication, e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org



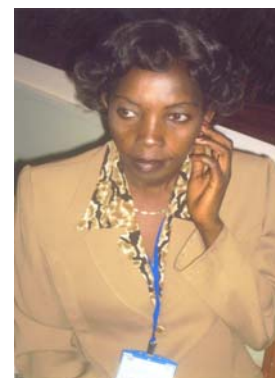
La délégation sur un des sites du projet

FAISONS CONNAISSANCE AVEC LA REPRESENTATION NATIONALE DU CREPA EN CENTRAFRIQUE.

L'implantation d'une représentation du CREPA en République Centrafricaine est née d'une forte expression au niveau politique, d'une promesse d'engagement lors de la visite de son Excellence, Monsieur le Ministre centrafricain des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique au Burkina Faso et de l'implication personnelle de Mme la Représentante résidente de la FAO au Burkina Faso, de nationalité centrafricaine.

C'est ainsi qu'en 2004, une antenne CREPA a été créée, pour être ensuite érigée en 2006 en une Représentation Nationale du CREPA dont la coordination est assurée par le Ministère en Charge de l'Eau. Mme Françoise NZINGA Ingénieur Géologue, en est la **Directrice résidente**.

Les Ressources humaines se composent comme suit : **une Equipe Technique** avec un Ingénieur en gestion et décentralisation des eaux et deux Techniciens Supérieurs en Génie sanitaire, **une Equipe d'Animation** composée d'un Sociologue spécialiste en organisation Communautaire et six Animateurs contractuels ; **une Equipe de Gestion** comprenant une Gestionnaire, une opératrice de saisie, deux Chauffeurs Mécaniciens, un planton et un gardien. La Représentation Nationale du CREPA en Centrafrique se positionne sur le plan opérationnel, comme une organisation d'appui technique et de formation spécialisée dans le domaine de l'AEPHA des différentes catégories de structures qui assurent un service aux populations ou qui accompagnent les organisations de base dans leurs propres activités, y compris des services d'Etat, les Communes, les projets et programmes et des stratégies et politiques qui répondent mieux à la situation des populations démunies, privées d'eau potable et d'infrastructures sanitaires.



Mme Françoise NZINGA, Ingénieur Géologue, Directrice Résidente de RN RCA



CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

Un comité de pilotage a été également mis en place ; il est composé de 10 membres dont 9 élus à l'assemblée générale et le CREPA siège qui est membre de droit. Les 9 membres élus sont issus des départements suivants :- le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ; - le Ministère de la Santé Publique et de la Population ; - La Société Centrafricaine de Distribution d'Eau ; - La Municipalité de Bangui ; - Les ONGs ; - L'Université de Bangui (Faculté des Sciences de la Santé, Faculté des Sciences) ; et la Représentation Nationale du CREPA.

Ses principales ressources financières proviennent : Des allocations budgétaires du CREPA Siège ; des ressources générées par la réalisation des mandats ; des droits d'adhésion et les cotisations des membres ; des revenus de la vente des productions (publications, supports pédagogiques ; des subventions de l'Etat et d'autres partenaires.

Pour la réalisation de quelques uns de ses projets programmes, elle bénéficie de la part de **l'UNICEF** depuis 2005 d'un appui pour la mobilisation et la sensibilisation des autorités administratives, scolaires et locales autour des actions sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. **Avec le Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération Internationale** elle a bénéficié en 2006 d'un financement pour une étude de faisabilité sur l'Hygiène et l'Assainissement Autonome à faible coût dans les centres d'intérêts collectifs du 8^{ème} Arrondissement de Bangui tels que les marchés, les écoles et les centres de santé. Il s'agissait d'informer et de sensibiliser les populations sur la notion d'hygiène en milieu communautaire, et sur l'utilisation des futures installations sanitaires qui seront mises à leur disposition par le CREPA. Elle a également reçu des appuis financiers du Comité International de la Croix Rouge (**CICR**) pour la formation de 30 animateurs et secouristes de la Croix Rouge des préfectures du Mbomou et de la Basse Kotto en méthode participative : « **SARAR/PHAST** ». **Le CREPA Siège** l'a appuyée dans la formation de 30 enseignants, de 15 membres de l'Association des Parents d'Elèves et de 20 élèves membres du Club d'Hygiène Scolaire sur la notion de l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire à l'école Bégoua en avril 2006. L'UNICEF l'a appuyée dans la formation des enseignants et des membres de Associations des Parents d'Elèves sur les notions d'hygiène en milieu scolaire et la formation des **maçons locaux aux « techniques simples de constructions d'ouvrages d'eau et d'assainissement »**

Contact : Mme la Directrice résidente : crepa_rca@yahoo.fr



Technologies réalisées grâce à l'appui financier des partenaires



CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,

E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

PROJET EAU POUR LES VILLES AFRICAINES EVA II

Du 29 juillet au 1^{er} août 2008, le CREPA a organisé des ateliers d'échanges avec une cinquantaine de gérants de bornes fontaines exerçant dans la ville de Ouagadougou, des représentants des mairies d'arrondissement et quelques institutions.

S'inscrivant dans le cadre du projet « L'Eau pour les Villes Africaines (EVA II) », ces ateliers d'échanges visaient à élaborer une stratégie d'appui aux gérants des bornes fontaines et aux fontainiers de la capitale burkinabè.

L'activité de gérant de borne fontaine n'est pas nouvelle. Selon des chiffres émanant de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), la ville de Ouagadougou compte à nos jours, **1145 personnes** qui tirent leur revenu de la gestion des bornes fontaines. La plupart d'entre elles se sont adonnées à ce métier sans aucune formation préalable alors que faute d'hygiène, l'eau de boisson peut être souillée et devenir source de maladies. Pour combler ces lacunes qui peuvent porter préjudice à la santé publique, le projet Eau pour les Villes Africaines (EVA II) du CREPA a fait du renforcement des capacités de ces acteurs de la vente d'eau (gérants de bornes fontaines, fontainiers, pousse poussiers) dans les quartiers défavorisés de la ville de Ouagadougou une de ses priorités. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier du 29 juillet au 1^{er} août 2008 organisé par le **CREPA et l'ONU-Habitat**.

Les travaux de cet atelier se sont déroulés dans la salle de formation du CREPA-Siège. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par M. Adrien affogbolo, Coordonnateur des programmes, représentant le Directeur général du CREPA. Dans son mot de bienvenue aux participants, M. Affogbolo a reconnu en ces gérants de bornes fontaines, une catégorie de personnes qui font un travail remarquable qui mérite l'appui de partenaires comme le CREPA et l'ONU-Habitat. Il a donc exhorté ces derniers à accorder un grand intérêt à l'atelier organisé à leur intension et qui regroupait également les partenaires techniques de EVA II. Ce qui a permis à l'ensemble des participants, entre autres:

- **D'analyser les difficultés rencontrées dans l'application des formations dispensées en 2007,**
- **D'explorer les solutions possibles afin de lever ces difficultés,**
- **De suggérer des pistes de réflexion pour documenter la stratégie d'appui aux vendeurs d'eau,**
- **De valider le référentiel métier du fontainier.**

Des échanges, on retient que bon nombre de gérants de borne fontaine font face à une baisse drastique de leur revenu. Ils imputent cela aux campagnes promotionnelles de branchement privés consécutifs à l'approvisionnement de la capitale burkinabè en eau à partir du Barrage de Ziga (situé à une cinquantaine de Km de Ouagadougou). C'est le cas de Alizéta Ouédraogo. **«Avant que l'ONEA ne procède à la baisse du coût des branchements privés, je pouvais me faire une recette journalière de 7500 frcs CFA. Aujourd'hui, j'ai à peine 2000 frcs CFA/jour»,** avoue-t-elle. Un autre constat relevé par ces gérants est le fait qu'avec la nouvelle politique de desserte de la ville en eau, les bornes fontaines ne sont fréquentées que par les populations des quartiers défavorisés.

Les travaux de l'atelier ont par ailleurs, ressorti des difficultés directement liées aux gérants des bornes fontaines notamment, le manque d'hygiène encore perceptible autour des bornes fontaines, le gaspillage de l'eau à travers le remplissage excessif des récipients, le trafic des compteurs d'eau, etc. Il est ressorti en outre, la nécessité pour les gérants de bornes fontaines, d'associer d'autres activités à leur travail actuel, fortement menacé par les branchements privés.

SouelymaneZARE, stagiaire au département de communication, contact : reseaucrepa@reseaucrepa.org

L'argent ne satisfait pas plus le cupide que l'Eau sale ne désaltère

POUR VOS, CONTRIBUTIONS ET SUGGESTIONS, ADRESSEZ A :
Kanzymo.marie@reseaucrepa.org ou marie_yvette2001@yahoo.fr

Site web: www.reseaucrepa.org

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org